

Dossier

L'autonomie stratégique africaine : fondements, obstacles et voies d'émancipation

REVUE AFRICAINE DE

**Stratégie
& Défense**

ISSN en cours
www.stradef.fr

Stratégie & Défense

La **Revue Africaine de Stratégie & Défense** est une revue scientifique trimestrielle, francophone, à comité de lecture, consacrée à l'autonomie de défense des États africains dans ses dimensions politique, diplomatique, industrielle, doctrinale et opérationnelle.

COMITÉ ÉDITORIAL

Comité scientifique

Pr. Mathias Owona Nguini
Université de Yaoundé II/Cameroun

Pre Virginie Wanyaka Bonguen O.
Université de Yaoundé I/Cameroun

Pr. Thierno Moctar Bah
Université Cheikh Anta Diop/Sénégal

Pr. Jean-François Owaye
Université Omar Bongo/Gabon

Pr. Mor Ndao
Université Cheikh Anta Diop/Sénégal

Pr. Issa Alaoui El Babana
Université Mohamed V/Maroc

Pr. Vincent Ntuda Ebodé
Université de Yaoundé I/Cameroun

Pr/GI Mubiayi Mamba
Université de Kinshasa-CHESD/RDC

Pr. Joseph Tsigbé Nutefe
Université de Lomé/Togo

Pr. Axel Augé
Académie Saint Cyr Coëtquidan/France

Pr. Willybroad Dzengwa
Université de Yaoundé I/Cameroun

Pr/Col Med. Godefroi Koki
Université de Douala-Mindef/Cameroun

Pr. Junior-Christian Kabangue Kongolo
Université de Kinshasa/RDC

Pr. Joseph Nfi Lon
Université de Bamenda/Cameroun

Pr. Messina Mvogo
Université de Yaoundé I/Cameroun

Pre. Chantal-Pulchérie Belomo
UCAC/Cameroun

Comité de rédaction

Dr. Charles Bidimé Epopa
Université de Yaoundé I/Cameroun

M.C Arthur Banga
Université Félix Houphouët
Boigny/Côte d'Ivoire

Dr. Eugène Mbarga
Université de Maroua/Cameroun

Dr Merrill Oyono
Université de Yaoundé I/Cameroun

Dr Mina Agodigo Bakena
Université Lyon 3 Jean Moulin

Dr. Moïse Ndjipendi
Université de Yaoundé 1

Directeur de publication et édition

Ltn./Dr Protais Mbala Ndi
France
www.sidef.fr

La recherche sur la défense en Afrique :

épistémologie d'un champ à construire

Protais, Mbala Ndi
*Lieutenant/Docteur, PhD en
Relations internationales
Université Rennes 2*

Résumé.

Cet essai interroge les conditions de possibilité d'un champ scientifique dédié à la recherche sur la défense en Afrique. En examinant la légitimité épistémologique de cet objet, les obstacles qui entravent sa constitution et les apports concrets que la recherche académique peut offrir aux politiques de défense, l'article pose les jalons d'un programme scientifique structuré. Il plaide pour la création d'espaces institutionnels – revues, colloques, chaires – capables de faire émerger une communauté épistémique africaine souveraine sur les questions stratégiques et militaires.

Abstract.

This essay examines the conditions under which a scientific field dedicated to defence research in Africa might emerge. By assessing the epistemological legitimacy of defence as a scholarly object, the obstacles impeding its constitution and the concrete contributions that rigorous research can make to defence policies, this article outlines the foundations of a structured scientific programme. It advocates for creating institutional spaces – journals, conferences, dedicated chairs – capable of nurturing a sovereign African epistemic community on strategic and military affairs.

Mots clés.

études stratégiques ; défense ;
épistémologie ; Afrique ; recherche
académique

Keywords.

strategic studies; defence;
epistemology; Africa; academic
research

Note bibliographique :

Protais, Mbala Ndi est Docteur, PhD en Relations internationales. Spécialiste des politiques de défense et de la transformation des organisations militaires africaines.

Les questions de défense et de sécurité occupent une place centrale dans la vie politique du continent africain – des guerres civiles aux insurrections djihadistes, des coups d'État aux opérations de maintien de la paix, des budgets militaires aux réformes du secteur de la sécurité. Et pourtant, ces questions ne disposent pas, en Afrique francophone, d'un espace scientifique structuré qui leur soit consacré. La défense africaine est un objet politique majeur, mais elle reste un objet scientifique orphelin.

Ce paradoxe n'est pas anodin. Il signifie que les décisions les plus lourdes de conséquences – celles qui engagent la vie des soldats et des civils, qui mobilisent des ressources considérables, qui façonnent les rapports entre l'État et la société – sont prises dans un relatif désert analytique scientifique. Non pas que la réflexion soit absente : elle existe, dispersée dans les travaux de quelques chercheurs pionniers, dans les rapports d'organisations internationales, dans les analyses de think tanks souvent extérieurs au continent. Mais elle ne forme pas un champ, au sens sociologique du terme – c'est-à-dire un espace structuré de production, de validation et de circulation du savoir, avec ses institutions, ses normes, ses débats internes (Bourdieu, 1976 : 89).

Les traditions académiques du Nord – les War Studies britanniques ou les Security Studies américaines – montrent pourtant que l'enjeu scientifique de ce domaine est réel, qu'il est indispensable de développer en contextes africains..

1. La défense comme objet scientifique : légitimité et nécessité

1.1. Un objet politique qui appelle un traitement savant

Toute société organisée produit de la défense – c'est-à-dire un ensemble d'institutions, de pratiques, de doctrines et de représentations destinées à assurer sa survie face aux menaces extérieures et intérieures. En cela, la défense est un fait social total, pour reprendre la catégorie maussienne : elle engage simultanément des dimensions politiques, économiques, technologiques, juridiques et culturelles. Réduire son étude à la seule dimension opérationnelle – ce que font les armées sur le terrain – reviendrait à amputer l'objet de l'essentiel de sa substance.

La guerre comme la paix sont des constructions politiques qui appellent une analyse rationnelle (Aron, 1962 : 18-22). Les études stratégiques, telles qu'elles se sont constituées au XXe siècle, reposent précisément sur ce postulat : la violence organisée, la dissuasion, la coercition, les alliances militaires sont des objets qui se prêtent à l'analyse rigoureuse, à la conceptualisation, à la comparaison historique. Et comme le suggère Lucien Poirier toute communauté politique qui renonce à penser sa propre stratégie se condamne à subir celle des autres (Poirier, 1987 : 34). Cette affirmation est d'autant plus pertinente en contexte africain contemporain, où les architectures de sécurité sont encore largement pensées de l'extérieur – par les anciennes puissances coloniales, par les organisations internationales, par les bureaux d'études étrangers.

1.2. Au-delà de la consultance et du journalisme

La défense africaine fait l'objet d'une abondante production textuelle. Rapports d'ONG, notes de think tanks, articles de presse spécialisée – les écrits ne manquent pas. Mais cette production obéit à des logiques qui ne sont pas celles de la science : elle est soumise

à des temporalités courtes, rarement soumise à l'évaluation par les pairs, et structurellement dépendante des agendas de ses commanditaires.

Or, la recherche académique se distingue de l'expertise par sa visée : elle ne cherche pas d'abord à résoudre un problème pratique, mais à comprendre un phénomène dans sa complexité, à en dégager les logiques profondes, à le situer dans une perspective historique et comparative (Coutau-Bégarie, 1999 : 45-48). Cette distinction n'implique aucun mépris pour l'expertise opérationnelle – elle en est au contraire la condition de possibilité. Une bonne expertise suppose une assise théorique solide ; et cette assise, seule la recherche académique peut la fournir durablement.

Il en va de même du traitement journalistique. Le journalisme de défense remplit une fonction démocratique essentielle – l'information du citoyen – mais il ne peut se substituer à l'analyse scientifique. Là où le journaliste rend compte de l'événement, le chercheur interroge les structures. Là où le premier décrit une mutinerie, le second s'interroge sur les conditions sociales, institutionnelles et doctrinales qui rendent les mutineries possibles ou impossibles dans tel ou tel contexte. La complémentarité est évidente ; la confusion des genres, dommageable.

1.3. La spécificité africaine comme exigence théorique

Plaider pour un champ scientifique africain de la défense, ce n'est pas plaider pour un particularisme. C'est reconnaître que les contextes stratégiques africains présentent des configurations singulières qui ne se laissent pas entièrement saisir par les cadres théoriques élaborés ailleurs. La faiblesse relative des appareils étatiques, la porosité des frontières héritées de la colonisation, l'imbrication des conflits internes et des dynamiques régionales, le rôle des armées dans la construction des États postcoloniaux – autant de réalités qui appellent des conceptualisations propres.

2. Les obstacles à la constitution d'un champ

2.1. La forteresse documentaire : le problème de l'accès aux sources

Toute science repose sur un matériau empirique. En matière de défense, ce matériau est par nature difficile d'accès. Les archives militaires sont classifiées ; les documents doctrinaux sont confidentiels ; les budgets de défense sont souvent fermés ; les témoignages des acteurs sont rares et contrôlés. Cette difficulté n'est pas propre à l'Afrique – elle existe partout où il y a des armées et des secrets d'État. Mais elle y revêt une intensité particulière.

Dans de nombreux pays africains francophones, il n'existe pas de politique archivistique militaire systématique. Les documents sont dispersés, parfois détruits lors des changements de rôle. Quand ils existent, leur déclassification obéit à des règles incertaines ou inexistantes. Le chercheur qui souhaite travailler sur l'histoire militaire d'un pays se heurte à un mur.

2.2. Le désert financier : une recherche sans moyens

La recherche en sciences sociales souffre, dans la plupart des pays africains, d'un sous-financement. Mais la recherche sur la défense cumule les handicaps : elle ne bénéficie ni des financements militaires (les budgets de R&D des armées africaines étant quasi inexistants ou orientés vers l'acquisition d'équipements), ni des financements universitaires classiques (les conseils scientifiques privilégiant des thématiques perçues comme plus « civiles »), ni même des financements internationaux de la recherche (les bailleurs préférant financer des études sur la « paix » et le « développement » plutôt que sur la « guerre » et la « défense »).

Ce désert financier a des conséquences directes sur la production scientifique. Sans financement, pas d'enquêtes de terrain prolongées, pas d'accès aux bases de données internationales, pas de participation aux colloques spécialisés, pas de publication dans des revues à comité de lecture. Le cercle est vicieux : l'absence de production légitime renforce la perception que le domaine n'est pas « académiquement viable », ce qui décourage les financements, ce qui réduit encore la production.

2.3. L'absence d'une tradition disciplinaire

Dans le monde anglophone, les études stratégiques se sont constituées en discipline académique à part entière au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Des départements universitaires dédiés ont été créés ; des revues spécialisées ont été fondées ; des cursus de formation ont été mis en place ; des communautés épistémiques se sont structurées autour de débats théoriques identifiés (réalisme vs. libéralisme, études stratégiques vs. études critiques de sécurité). Ces débats internes ont été constitutifs du champ, en obligeant les chercheurs à expliciter leurs présupposés ontologiques et épistémologiques (Booth, 1997 : 106-108).

Rien de tel ne s'est produit dans l'espace francophone africain. Les universités de la région ne disposent pas de départements d'études stratégiques. La science politique, quand elle aborde les questions militaires, le fait de manière incidente – dans le cadre d'études sur les transitions politiques, les relations civilo-militaires ou les conflits armés – sans que cela constitue un sous-champ identifié avec ses propres cadres théoriques et méthodologiques.

3. Ce que la recherche peut apporter à la défense africaine

3.1. Éclairer les politiques publiques par l'analyse

Le premier apport de la recherche académique est d'ordre cognitif : elle permet de comprendre ce qui, sans elle, reste opaque. Les politiques de défense – choix d'équipement, déploiement des forces, coopérations militaires, doctrines d'emploi – obéissent à des logiques complexes qui ne se donnent pas immédiatement à voir. Seule une analyse patiente, fondée sur des données fiables et des cadres théoriques explicites, peut démêler l'écheveau des causalités à l'œuvre.

L'analyse des dispositifs de coopération militaire gagne en profondeur quand elle est conduite avec la rigueur des sciences sociales – c'est-à-dire en croisant les sources, en historicisant les pratiques, en comparant les configurations institutionnelles (Bagayoko, 2003 : 48-52). Ce type de travail ne peut être produit ni par les états-majors (trop engagés dans l'action pour prendre la distance nécessaire), ni par les médias (trop soumis à l'urgence pour s'inscrire dans la durée), ni par les cabinets de conseil (trop dépendants de leurs commanditaires pour exercer une pleine liberté critique).

La recherche académique, parce qu'elle obéit à ses propres critères de validité – la cohérence logique, la robustesse empirique, l'évaluation par les pairs – peut produire un savoir à la fois indépendant et rigoureux, susceptible d'éclairer les décisions sans être inféodé à ceux qui les prennent. C'est cette position tierce, entre le pouvoir et l'opinion, qui fait la valeur irremplaçable de la contribution scientifique au débat sur la défense.

3.2. Former les élites militaires par la pensée critique

La formation des officiers est un enjeu stratégique de premier ordre. Des armées qui pensent sont des armées plus efficaces – et des armées plus compatibles avec l'ordre démocratique. Or la formation intellectuelle des élites militaires africaines repose encore largement sur des modèles hérités de l'époque coloniale ou sur des cursus dispensés à l'étranger – à l'École de guerre de Paris, au Royal College of Defence Studies de Londres, ou dans les académies militaires américaines.

Sans nier la valeur de ces formations, il faut constater qu'elles ne sont pas conçues pour penser les réalités stratégiques africaines à partir de l'Afrique. La recherche académique africaine sur la défense pourrait nourrir des cursus de formation militaire supérieure ancrés dans les contextes locaux – des cours sur l'histoire des conflits ouest-africains, des séminaires sur les doctrines de contre-insurrection en milieu sahélien, des travaux dirigés sur le droit des conflits armés appliqué aux situations africaines. L'ambition n'est pas de fermer les officiers africains aux apports extérieurs, mais de leur offrir un socle intellectuel propre à partir duquel ils peuvent dialoguer d'égal à égal avec leurs homologues étrangers.

4. Conditions d'émergence : propositions pour un champ structuré

4.1. Créer des espaces de publication spécialisés

Un champ scientifique n'existe que s'il dispose d'organes de publication qui lui sont propres. Les revues à comité de lecture remplissent trois fonctions essentielles : elles valident la qualité de la production (par le peer review), elles assurent la circulation des travaux (par la diffusion), et elles structurent les débats (par les appels à contributions thématiques). La création de la Revue Africaine de Stratégie & Défense s'inscrit directement dans cette logique. Elle constitue, en tant que telle, un acte fondateur – non pas au sens où elle prétendrait créer ex nihilo un champ qui n'existerait pas, mais au sens où elle offre un espace institutionnel à des travaux qui, jusqu'ici, étaient dispersés et invisibles.

Mais une revue ne suffit pas. Il faudrait idéalement un écosystème de publications – des revues généralistes et des revues spécialisées (par sous-région, par thématique), des collections d'ouvrages, etc., adossés à la recherche. L'enjeu est de créer une masse critique de production qui rende le champ visible et attractif pour les jeunes chercheurs.

4.2. Institutionnaliser les lieux de débat

Au-delà des publications, un champ scientifique a besoin de lieux de rencontre physique – des colloques, des séminaires, des ateliers – où les chercheurs confrontent leurs travaux, affinent leurs hypothèses, construisent des collaborations. Dans le domaine des études stratégiques africaines, ces lieux sont encore trop rares et trop dépendants de financements extérieurs.

Il serait souhaitable de créer des rendez-vous réguliers sur les études de défense, des ateliers thématiques, des écoles d'été organisés et financés par des institutions militaires nationales. L'objectif d'assurer agenda scientifique, adapté aux priorités de recherche propres.

4.3. Obtenir des financements souverains

La question du financement est cruciale. Tant que la recherche africaine sur la défense dépendra exclusivement de financements extérieurs – coopération bilatérale, fondations internationales, agences onusiennes –, elle risque de rester tributaire d'agendas qui ne sont pas nécessairement les siens. Cela ne signifie pas qu'il faille refuser tout financement extérieur ; mais il faut que le socle soit national ou régional.

Plusieurs pistes méritent d'être explorées : l'inscription de la recherche en défense dans les budgets des ministères de la Défense ; la création de fondations locales dédiées aux études de sécurité ; ou encore des mécanismes de cofinancement associant universités, armées et secteur privé de la défense. L'essentiel est que les chercheurs puissent travailler sans que leur indépendance intellectuelle soit compromise par la dépendance financière.

4.4. Tisser le lien entre l'université et l'armée

Le dernier levier est institutionnel : il s'agit de créer des passerelles durables entre le monde académique et le monde militaire. Plusieurs modèles existent, dont les sociétés africaines peuvent s'inspirer sans les reproduire mécaniquement :

- les chaires de défense, associant une université et un ministère de la Défense, permettant à des chercheurs civils de travailler sur des thématiques militaires avec un accès facilité aux sources et aux terrains ;
- les officiers-chercheurs, c'est-à-dire des militaires de carrière engagés dans un parcours doctoral ou post-doctoral, qui apportent à la recherche leur connaissance intime de l'institution tout en acquérant les outils méthodologiques des sciences sociales ;

- les conventions de recherche entre universités et institutions militaires (écoles de guerre, instituts de défense), définissant les conditions d'accès aux archives, les modalités de publication et les garanties d'indépendance scientifique ;
- les séminaires conjoints, réunissant régulièrement universitaires et praticiens autour de thématiques communes, dans un cadre qui ne soit ni celui de la formation descendante ni celui de la consultation prestataire, mais celui du dialogue intellectuel entre égaux.

Ces dispositifs supposent un changement de culture de part et d'autre – les militaires acceptant que la recherche critique n'est pas une menace mais une ressource ; les universitaires reconnaissant que l'expertise pratique des militaires constitue un savoir légitime. Mais les exemples internationaux montrent que cette évolution est possible quand la volonté politique existe.

Conclusion

L'ambition de cet article était modeste : poser les termes d'un problème plutôt que le résoudre. Le problème est celui-ci : l'Afrique francophone ne dispose pas encore d'un champ scientifique structuré consacré à la défense, alors même que les réalités stratégiques du continent exigent une production intellectuelle à la hauteur de leur complexité.

Construire ce champ suppose un triple effort : un effort épistémologique, pour définir les objets, les méthodes et les débats propres aux études stratégiques africaines ; un effort institutionnel, pour créer les espaces – revues, colloques, chaires, laboratoires – qui permettent à une communauté scientifique de se constituer et de se reproduire ; et un effort politique, pour convaincre les décideurs – civils et militaires – que la recherche est un investissement stratégique.

Bibliographie

- Aron, Raymond. 1962. Paix et guerre entre les nations. Paris : Calmann-Lévy.
- Bagayoko, Niagalé. 2003. « Les politiques européennes de prévention et de gestion des conflits en Afrique subsaharienne ». Les Champs de Mars, n° 14 : 45-68.
- Bayart, Jean-François. 1999. « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion ». Critique internationale, n° 5 : 97-120.
- Booth, Ken. 1997. « Security and Self: Reflections of a Fallen Realist ». Dans Krause, Keith et Michael Williams (dir.). Critical Security Studies: Concepts and Cases, 83-119. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Bourdieu, Pierre. 1976. « Le champ scientifique ». Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 2, n° 2-3 : 88-104.
- Coutau-Bégarie, Hervé. 1999. Traité de stratégie. Paris : Économica.
- Hutchful, Eboe et Abdoulaye Bathily (dir.). 1998. The Military and Militarism in Africa. Dakar : CODESRIA.
- Médard, Jean-François. 1991. « L'État néopatrimonial en Afrique noire ». dans Médard, Jean-François (dir.). États d'Afrique noire : formations, mécanismes et crise, 323-353. Paris : Karthala.
- Poirier, Lucien. 1987. Les Voix de la stratégie. Généalogie de la stratégie militaire. Paris : Fayard.
- Politique africaine (éditorial). 2003. « Gouverner entre guerre et paix ». Politique africaine, n° 91 : 5-12.
- Quantin, Patrick. 2005. « La démocratie en Afrique à la recherche d'un modèle ». Pouvoirs, n° 129 : 65-76.
- Tshiyembe, Mwayila. 2003. Géopolitique de paix en Afrique médiane. Paris : L'Harmattan.